GAINS DES CAVALIERS

Dorénavant les gains des épreuves seront payés **par virement bancaire**.

Le compte : celui renseigné par le cavalier dans les « Entités Juridiques » lors de la prise de licence !! ***Soyez y attentifs.***

Ces montants seront versés dans la semaine suivant le concours mais *pour ce premier concours, ce sera exceptionnellement un plus long*, le temps que tout se mette en place.

Afin d'éviter les erreurs :

- Inscription via equibel FORTEMENT conseillée.
- Ne plus changer les listes de départ càd éviter tout changement de cheval, cavalier, ordre de passage SUR LE CONCOURS ! *modification **indispensable** possible jusque vendredi midi au GHO.*

La présence des cavaliers attendus au protocole de remise des prix reste nécessaire pour bénéficier des prix supplémentaires càd coupe, flot, cadeau, prix de l'organisateur lors de Grand Prix (ou Pt. G.P.).